

ABPHONE
SARL au capital de 1 000 euros
120 Allée Jules Auffret 93320 Les Pavillons Sous Bois
R.C.S. PARIS 909.075.707.00010

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt cinq,
et le trente Juin à 18 heures,
les associés se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Mr Ahmed Ichou	propriétaire de 50 parts
- Mr Billal Ichou	propriétaire de 50 parts

Sur un total de 100 parts composant le capital social d'une valeur de 10€ chacune.

Mr Ahmed Ichou préside la séance en qualité de gérant.

Il constate, en conséquence, que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de la moitié des parts sociales.

Le président dépose sur le bureau et met disposition de l'Assemblée :

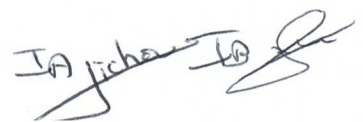
- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non gérants plus de quinze jours avant la date de la présente Assemblée, et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'Assemblée lui donne acte à l'unanimité.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- lecture du rapport de gestion du gérant sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- approbation des comptes, du bilan et de l'annexe dudit exercice,
- quitus à la gérance,
- affectation des résultats
- approbation des conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- questions diverses.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :



ABPHONE
SARL au capital de 1 000 euros
120 Allée Jules Auffret 93320 Les Pavillons Sous Bois
R.C.S. PARIS 909.075.707.00010

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre Société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces prévus par l'article 36 du Décret du 23 mars 1967 qui ont, en outre, été tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par ledit article.

RESULTATS-AFFECTATION

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice de 1 922 euros que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Report à Nouveau

Ce poste passe ainsi de 3 955 euros créiteur à 5 877 euros créiteur

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur

Vous trouverez dans l'Annexe toutes explications complémentaires.

Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

Fait à Cergy,
Le 30 JUIN 2025

M. ICHOU
Gérant

JA Jichou TB

ABPHONE
SARL au capital de 1 000 euros
120 Allée Jules Auffret 93320 Les Pavillons Sous Bois
R.C.S. PARIS 909.075.707.00010

TEXTES DES RESOLUTIONS PROPOSE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve ces comptes, tels qu'ils ont été présentés et se soldant par un bénéfice de 1 922 Euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion de la Gérance.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 1 922 euros de la manière suivante :

- Report à Nouveau.

Ce poste passe ainsi de 3 955 euros créditeur à 5 877 euros créditeur

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

JA. Jichu. 



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable à compter du
31/12/2023)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	7 048	5 133	1 915
TOTAL I (5)	7 048	5 133	1 915
2 - Actif circulant			
Stocks marchandises	16 100		16 100
Disponibilités	3 688		3 688
TOTAL II	19 788		19 788
TOTAL GENERAL (I + II)	26 836	5 133	21 703

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Report à nouveau	3 955
Résultat de l'exercice	1 922
TOTAL I	6 877
3 - Dettes (4)	
Autres dettes	14 826
TOTAL III	14 826
TOTAL GENERAL (I + II + III)	21 703



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B

(Applicable à compter du
31/12/2024)

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION				Exercice N	
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires		128 779	
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		54 777	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				183 556	
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				128 148	
Variation de stock (marchandises)				-11 200	
Autres charges externes				23 225	
Impôts, taxes et versements assimilés				1 168	
		dont TP/CFE, CVAE	1 168		
Rémunérations du personnel				34 837	
Charges sociales				3 649	
Dotations aux amortissements				1 467	
Total des charges d'exploitation (II)				181 294	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				2 262	
Produits et charges divers		Impôts sur les bénéfices (VII)		339	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				1 923	

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	1 923	
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		339
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	2 262	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	2 262	



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Immobilisations Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Installations techniques matériel et outillage industriels	1 714			1 714	
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 333			3 333	
Autres immobilisations corporelles	2 000			2 000	
TOTAL rubrique I	7 047			7 047	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	100	200		300
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 666	667		3 333
Autres immobilisations corporelles	1 000	500		1 500
TOTAL rubrique II	3 766	1 367		5 133



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable à compter du
31/12/2021)**Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs****DÉCLARATION DES EFFECTIFS**

Effectif moyen du personnel	6,00
-----------------------------	------

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	183 556
TOTAL 1	183 556

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	128 148
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	5 620
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	12 932
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	1 168
TOTAL 3	147 868

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	35 688
--	---------------



Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100
Total du nombre d'associés	2	Total du nombre de parts ou d'actions	100

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1

Titre	MR		
Nom et prénom	ICHOU AHMED	Nom d'usage	
Nombre de parts ou d'actions	50	Pourcentage de détention	50,00%
Date de naissance	05/10/1995	Pays de naissance	FRANCE
Code postal de naissance	93150	Commune de naissance	LE BLANC MESNIL
Numéro, type et nom de voie	11 ALLEE DE NONNEVILLE		
Code postal	93270	Ville	SEVRAN
Pays	FRANCE		

2

Titre	MR		
Nom et prénom	ICHOU BILLAL	Nom d'usage	
Nombre de parts ou d'actions	50	Pourcentage de détention	50,00%
Date de naissance	05/12/1990	Pays de naissance	FRANCE
Code postal de naissance	93150	Commune de naissance	LE BLANC MESNIL
Numéro, type et nom de voie	11 ALLEE DE NONNEVILLE		
Code postal	93270	Ville	SEVRAN
Pays	FRANCE		



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

*(Applicable à compter du
31/12/2017)*

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

*(Applicable à compter du
31/12/2017)*

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2069-RCI

*(Applicable à compter du
31/12/2024)*

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case

